

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
8 décembre 2010

ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS : RENOUVELLEMENT 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

- de retenir la proposition de GROUPAMA ;
- de conclure avec cette société, pour une durée de quatre ans à compter du 01/01/2011, un contrat au taux de 4,90 % pour les agents affiliés à la CNRACL.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat.

INDEMNITES 2010 DES AGENTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De verser des indemnités aux agents de la commune pour l'année 2010 au prorata de leur temps de travail hebdomadaire, indemnités IAT au coefficient 2,45 et IFTS au coefficient 1,58 suivant les cadres d'emplois et grades des agents.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES DE LUSSAGNET, LE HOUGA, HONTANX ET CAZERES-SUR-L'ADOUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception en mairie du projet d'arrêté prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques autour du site de la société TIGF, sur le territoire des communes de Lussagnet, Cazères-sur-l'Adour, Hontanx et Le Houga.

L'avis du conseil municipal de chacune de ces communes est sollicité.

Monsieur le Maire donne lecture du projet d'arrêté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet d'arrêté préfectoral prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques autour du site de la société TIGF et sur les objectifs poursuivis et les modalités d'association de la concertation autour de ce projet.

EVECHE D'AIRE ET DE DAX : PROPOSITION D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SIS AU 190 RUE GEORGES RANDE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier émanant de l'évêché d'Aire et de Dax – association diocésaine.

Il est proposé à la commune d'acquérir la propriété héritée par l'association diocésaine au décès de l'Abbé Guy de Poret, située au bourg : 190, rue Georges Rande. Le prix demandé est de 180 000 €.

Avant de se prononcer, le conseil municipal souhaite visiter les lieux.

DEMANDES DE SUBVENTION

I - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** : l'octroi des subventions suivantes :

- | | |
|--|---------|
| • Comité des Fêtes : | 1 070 € |
| • Association Sportive Cazérienne (ASC football) | 1 400 € |
| • ACCA (Association de Chasse) | 305 € |
| • Larrivière Cazères Basket (LCB) | 1 200 € |

II - Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, **DECIDE** de participer aux frais du centre de loisirs d'Aire-sur-l'Adour, à hauteur de 5 € par jour et par enfant, pour les enfants de la commune et pour l'année 2011. Le nombre de jours subventionnés ne sera pas limité.

ASSOCIATION DES MAIRES DES LANDES : ACQUISITION TELEPHONE SATELLITAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la dévolution d'un marché de fourniture de téléphones satellitaires et de service de téléphonie-internet par satellite.

GAMA : CARRIERE DE LUZAN : PROPOSITION DE REAMENAGEMENT

Le plan retraçant le projet d'aménagement du site situé à Luzan, tenant compte des souhaits formulés par le conseil municipal lors de la réunion du 18/11/2010, est distribué aux conseillers qui sont invités à donner leur avis. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce projet de réaménagement du site de Luzan.

DIVERS – INFORMATIONS

SICTOM : - Monsieur Eric ZAMPROGNA, adjoint, délégué au SICTOM, informe l'assemblée sur : le bilan des collectes (plots souillés...), la mise à disposition des composteurs, la collecte du papier,
- Monsieur le Maire informe sur les travaux de modernisation de l'usine de Saint-Perdon.

Communauté de Communes – Tourisme : Monsieur Lionel SALÉ, adjoint, délégué à la commission tourisme, indique que la journée AME se déroulera, le 28 mai 2011, à Saint-Maurice.

Bâtiments : Monsieur Eric ZAMPROGNA, adjoint, fait le point sur les travaux en cours : local ACCA et bardage salle des sports.

Informations :

- Monsieur le Maire informe de la notification à la commune :
 - du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle 2010 : 20 617,79 € ;
 - du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement 2010 : 14 882,37 €.
- Relai Assistantes Maternelles : Monsieur le Maire informe de l'attribution, par la CAF, d'une subvention de 535 € pour les aménagements réalisés à la salle de réunion en 2006.
- Réception en mairie du rapport annuel d'activité du Conseil Général 2009.
- Assainissement : SATESE - pour l'année 2010, le coût du contrôle du fonctionnement de la station et de la qualité des rejets s'élève à 94,56 €.
- Ecole : le Conseil Général informe avoir octroyé à l'école de Cazères une « subvention langues vivantes » : 270,60 € de manuels d'anglais.
- ADACL : information est donnée sur les formations proposées aux élus par l'ADACL.
- TELETHON : la randonnée pédestre organisée le samedi 4 décembre a rassemblé 56 marcheurs.
- Personnel David DUVIAU, agent communal, a réussi son permis super lourd.
- Légionelles : Monsieur le Maire fait part d'un courrier, émanant du Laboratoire Départemental, relatif aux légionelles. Un arrêté en date du 1^{er} février 2010 stipule la mise en place d'une surveillance obligatoire des légionelles (bactéries naturellement présentes dans l'eau) pour les établissements recevant du public. Cet établissement propose ses services pour réaliser ces contrôles.
- Départ en retraite de Michel AGEZ : il est décidé de lui offrir un chèque cadeau voyage.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 16 décembre 2010.

Le Maire,
Francis DESBLANCS